

Bulletin d'inscription du Trail du Taillan Médoc 2013

Numero de dossard

☐ 8 Km ☐ 17 Km (+18 ans uniquement)

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance :

Sexe ☐ M ☐ F

Club : _____

Nr ° Licence : _____

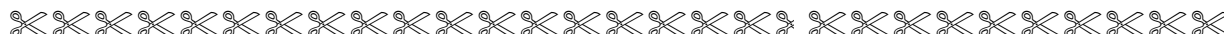
Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter sous peine de disqualification par les organisateurs.

Date et signature :



Autorisation parentale

Je soussigné(e), autorise mon enfant

de plus de 16 ans à participer à la course de 8 km du Trail du Taillan , le dimanche 26 mai 2013.

fait à..... le / / 2013

signature





Règlement

Article 1 COURSE NATURE

Courses de 8 km et 17 km sur les sentiers forestiers.
Circuit fermé à la circulation pendant la durée de la course.
Epreuve ouverte à toute personne née avant le 31 décembre 1997 et limitée à 750 coureurs.

Petite précision pour l'inscription des jeunes nés en 1996 et 1997, ils sont admis à courir **uniquement la distance de 8Kms** du Trail du Taillan Médoc.

Article 2 : INSCRIPTIONS

Par courrier :

Trail du Taillan Médoc
chez M Jean Marie Bellugue
8 Rue de Listrac
33320 Le Taillan Médoc

Votre inscription ne pourra être prise compte que si votre dossier est complet :

- ☒ Bulletin totalement complété
- ☒ Certificat médical * ou copie de licence **
- ☒ Chèque à l'ordre de la FAT
- ☒ Une autorisation parentale pour les mineurs

*** Information certificat* et licence****

***Certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme (ou course à pied) en compétition datant de moins d'un an et qui sera conservé par l'organisateur.

****Les licences acceptées :** (en cours de validité le jour de la course)

FFA : Athlé-compétition , Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'running
Licence délivrée par FFCO, FFPM, FF Tri , UNSS, UGSEL

Sur place au Taillan Médoc :

Samedi 25 mai 2013 : permanence inscriptions de
10 h à 18h **au Magasin Carrefour Market**, partenaire de notre course
(chemin de Gelès)

Le 26 mai 2013, le jour de l'épreuve : à partir de 8h 30, au Stade du Taillan

ATTENTION : Clôture des inscriptions dimanche 26 mai 2013 à 9h30

Les coureurs inscrits seront visibles sur le site, liste mise à jour toutes les 24h.

Participation aux frais :

10 euros pour les inscriptions jusqu'au 25 mai 2013

Attention **12 euros** le jour de la course

Article 3 REMISE DES DOSSARDS

Samedi 25 mai 2013 : de 10 h à 18h **au Magasin Carrefour Market**,
(chemin de Gelès)

Le 26 mai 2013, le jour de l'épreuve : à partir de 8h 30, au Stade du Taillan

Article 4 DEPART

10h précises au Stade Municipal du Taillan Médoc et arrivée au même endroit.

Article 5 ACCUEIL et RAVITAILLEMENT

Possibilité de douches à l'arrivée sur le site du stade.

Points d'eau sur le parcours et ravitaillement à l'arrivée.

Présence de l'école Ostéopathique de Bordeaux (COS) ,

12 jeunes ostéopathes à votre écoute pour repartir en grande forme.

Article 6 RECOMPENSES

Dans le cadre des 10 ans, un lot de prestige aux 750 premiers inscrits.

Buffet de fruits frais et fraises pour les participants à l'arrivée.

Remise des Prix à 12h30 dans l'enceinte du stade (salle du Palio).

Et toujours de nombreux lots avec un tirage au sort de dossards.

Article 7 ASSURANCES

L'organisateur est couvert par un contrat responsabilité civile : AIAC

Les coureurs non licenciés doivent être couverts par une assurance personnelle individuel accident.

Article 8 SECURITE

La sécurité est assurée par des signaleurs présents sur le parcours et l'assistance médicale par la Croix Rouge.

Article 9 ABANDONS

Tout coureur qui souhaite abandonner devra se signaler et rendre son dossard en se présentant à un signaleur situé sur le parcours ou à un poste de ravitaillement.

Article 10 DROIT A L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir le Trail du Taillan. En vous inscrivant à cette épreuve, vous abandonnez votre droit à l'image.

Article 11 COURSE NATURE ET RESPECT DE LA NATURE

Les concurrents s'engagent à respecter la nature en ne jetant ni papier, ni débris lors de la course et en respectant les propriétés traversées.